

<https://fenvac.com/attentat-du-caire-les-justices>



Attentat du Caire : les justices française et égyptienne en service minimum ?

- Revue de presse -

Publication date: mercredi 8 mars 2017

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Huit ans après l'attentat qui a tué Cécile Vannier et blessé de nombreux lycéens français, des victimes et leurs proches sont revenus sur les lieux du drame. Pour se souvenir, trouver la paix, comprendre aussi, les blocages dans le dossier d'enquête. Car ceux-ci perdurent, comme "l'Obs" a pu le constater.

De retour dans la capitale égyptienne huit années plus tard, des victimes et parents de victimes de l'attentat du Caire du 22 février 2009 sont venus chercher des réponses à leurs questions. Car les justices, elles, n'en ont donné aucune. Comme le montre un document inédit que "l'Obs" a pu consulter sur place, les blocages persistent alors même que le dossier a été lié à celui des attentats du 13-Novembre ?

Ils n'étaient pas revenus sur cette petite place du centre du Caire depuis la date fatidique : le 22 février 2009. Ce jour-là, ils étaient 54 Français. Des lycéens et leurs accompagnateurs. C'était le dernier jour de leur voyage et ils faisaient une petite pause avant une promenade dans le souk. La journée se terminait quand leur vie a brusquement basculé : une bombe artisanale a explosé à quelques mètres d'eux.

Un attentat non revendiqué qui a tué Cécile Vannier, 17 ans, et blessé 24 personnes dont de nombreux Français. Un acte qui fut, les familles en sont certaines, les prémices des attaques du 13-Novembre à Paris six ans plus tard, tant les liens sont étroits entre les personnes citées dans les deux dossiers, comme l'ont prouvé des notes de 2009 jusque-là classées secret-défense récemment rendues accessibles. Les deux dossiers ont d'ailleurs été liés.

Hommage

C'est pour rendre hommage à Cécile qu'une petite délégation comprenant deux jeunes blessés lors de l'attentat, Quentin et Alexandra, ainsi que deux accompagnateurs de l'époque, Stephanie et Ronan, les parents de Cécile, Catherine et Jean-Luc, mais aussi des mères et des membres de l'association française des victimes de terrorisme (AFVT), étaient au Caire dimanche 5 et lundi 6 mars.

En présence du consul général de France, escortés par des policiers égyptiens, le petit groupe a déposé une couronne de fleurs à l'endroit où Cécile fut tuée, non loin d'un banc de marbre près duquel, ou bien sous lequel car les versions divergent, la bombe avait été vraisemblablement déposée. Le lendemain, une plaque commémorative était dévoilée dans le jardin de l'ambassade de France, sur l'autre rive du Nil, à Gizeh.

Au delà de l'immense émotion ressentie lors des deux cérémonies attendues depuis si longtemps par les familles, ce sont, aussi, de nombreuses questions qui ont de nouveau été soulevées. Car, huit ans après, il n'y a, toujours, que peu de certitudes dans le dossier d'instruction français.

Pourquoi ? Comment ? Qui ?

Comment les choses se sont-elles réellement passées ? Était-ce bien une bombe déposée sur la place, ou un projectile a-t-il visé la délégation ? Quel était l'explosif utilisé ? Les enfants ont-ils été suivis durant leur séjour comme certains en ont le sentiment, ou bien étaient-ils "au mauvais endroit au mauvais moment" ? Pourquoi les personnes suspectées d'être les auteurs de l'attentat ont-elles été libérées ? Et surtout : comment se fait-il que huit ans après il n'y ait aucune réponse à ces questions ?

"Nous ne savons pas, et ça, nous ne l'acceptons pas. Nous voulons des réponses, savoir qui a tué notre fille. Comprendre, aussi, pourquoi l'enquête n'a toujours pas abouti", explique Catherine Vannier, la mère de Cécile.

Car dans ce dossier, trop de points restent en suspens. Dernier rebondissement, un document de synthèse sur l'enquête égyptienne transmis en août par Le Caire via l'ambassade de France, ne serait jamais arrivé à Paris. *"On nous a parlé de ce document mais il n'est pas "côté" dans le dossier d'instruction. Où est-il passé ? Pourquoi a-t-il disparu de la sorte ? Que veut-on nous cacher ?"*, demande Chantal, une maman du groupe.

Ce document, dont "l'Obs" a pu consulter une traduction au Caire, est, il est vrai, troublant à de nombreux égards, même s'il apprend peu de choses nouvelles sur le fond.

Tout d'abord, cette synthèse de l'enquête égyptienne ne fait que trois pages. Si les autorités ont donc bien fini par accepter de collaborer, c'est de façon plutôt succincte. Après tant d'années, cela fait cher de la page en efforts déployés !

Ensuite, ce résumé désigne nominativement sept individus comme "mis en cause" dans l'attentat du Caire, dont le Belgo-Tunisien "Farouk Taher Salleh Ben Abbes", mis en examen en France dans un projet d'attentat contre le Bataclan en 2009 avant de bénéficier d'un non-lieu. Et de lâcher au point n°4 de la missive :

"Ces accusés ayant des idéologies hostiles ont commis l'attentat au quartier El Hussein au Caire le 22 février 2009."

Une formule directe, sans aucune notion de doute ou conditionnel. Mais si les enquêteurs égyptiens sont aussi affirmatifs quant à la culpabilité d'hommes et de femmes dans une affaire terroriste, les familles s'interrogent : pourquoi ces individus ne sont pas sous les verrous ?

Le bémol est à chercher entre les lignes : les autorités égyptiennes n'apportent dans ce document de synthèse aucune preuve pour étayer leur affirmation. Une situation qui ne doit pas arranger les autorités françaises. Mais aucune demande d'informations complémentaires n'a été faite de Paris vers Le Caire par les voies traditionnelles depuis l'envoi de ce texte il y a six mois. Or, une information ne devrait pas échapper au juge d'instruction français : un nom jusqu'alors inconnu des familles est en effet cité dans ce document. Il s'agit d'un certain Abou Mohamed el Ansary.

Ce document soulève donc de nouvelles interrogations et met au jour, s'il était encore nécessaire de le souligner, combien il est délicat d'obtenir des réponses des autorités égyptiennes. Il montre toutefois également le peu d'empressement du côté français à s'intéresser à cette nouvelle pièce.

Pour les victimes et leurs proches, se reconstruire sans savoir ce qui s'est réellement passé n'est pas toujours simple.

À l'entrée du souk Khan el-Khalili, Quentin, 14 ans au moment des faits, se souvient parfaitement de tout. Il décrit par où le groupe d'enfants est arrivé, comment ils étaient positionnés. Il revoit ses amis près de lui. Et Cécile, à sa droite mais légèrement plus avancée sur le trottoir. C'est de là que viendra la déflagration qui blessa la jambe et le pied de Quentin et sera fatale pour la jeune fille. Casquette vissée sur la tête, le jeune homme reste longuement adossé à la grille du petit parc, contre le dernier pilier, contre le métal à la peinture écaillée qui lui avait déjà servi de dossier il y a 8 ans.

Dans l'esprit d'Alexandra, tout est flou. Il y a les grandes lignes des événements, celles dont elle se souvient ou celles qu'elle a peut-être intégrées comme souvenirs à force d'entendre le récit de ses camarades. Mais aucun détail

ne revient. La jeune étudiante qui avait également 14 ans à l'époque, pensait voir resurgir le passé en arpentant à nouveau cette petite place du Caire. Mais les recoins de sa mémoire restent inaccessibles. La jeune femme ne parvient à se frayer de chemin dans sa mémoire. Rien n'y fait.

Pour Stephanie, accompagnatrice du groupe en 2009, se retrouver là est particulièrement difficile. Elle se revoit, elle aussi, avec les enfants dont elle avait la charge mais qu'elle n'a "pas pu protéger" :

"J'étais face à cette boutique, là, je me disais que j'irais bien y faire un tour. L'explosion est venue par derrière, j'ai tout pris dans le dos."

Cette boutique, huit ans plus tard, le jeune femme tient à y rentrer, à y faire l'achat de quelques babioles. "Cela fait longtemps que vous travaillez ici ? Vous étiez là lors de l'attentat en 2009 ?" s'enquiert-elle. Mais aucun des vendeurs ne semble officier ici depuis si longtemps...

Quant aux mères des victimes, cela fait des années qu'elles ont endossé le costume d'enquêtrices et c'est naturellement qu'elles analysent les lieux comme la scène de crime qu'elle a été. Pour elles, il s'agit de mettre en images le dossier, de découvrir cette place dont elles pensaient connaître le moindre recoin, de confronter leurs thèses à la réalité du terrain.

"Il y a beaucoup trop de choses étranges dans ce dossier. On nous a donné des versions qui se sont révélées fausses. On a refusé jusqu'à ce jour de nous fournir la plupart des éléments d'enquête. On nous a menti, aussi, en nous disant que la note de la DGSE révélée par "Le Canard enchaîné" n'existait pas, avant d'admettre son contenu plusieurs années après... Pourquoi ? Que cache notre dossier ?", demande Chantal.

Des liens avec le Bataclan

Depuis huit ans, Catherine et Jean-Luc Vannier, épaulés par les parents des enfants du groupe, alertent sans relâche sur la dangerosité des personnes citées dans le dossier et pourtant libres.

Lorsqu'au lendemain des attaques du 13-Novembre, les premiers éléments d'enquête sont rendus publics, tout le groupe est sous le choc.

"Les noms des personnes impliquées, le lieu du Bataclan cité dans notre dossier comme une cible possible en France de Farouk Ben Abbes l'un des principaux suspect de l'attentat du Caire, les frères Clain qui revendiqueront l'attaque du Bataclan... tout était déjà là !", souligne avec aigreur Jean-Luc.

Le papa de Cécile ne cache pas sa colère :

"S'il y a eu des ratés dans l'enquête, on peut l'entendre. Mais après toutes ces années on ne voit pas pourquoi personne ne veut l'admettre. Alors forcément on échafaude des théories".

Et qui leur en voudrait ? Les parents de Cécile veulent savoir pourquoi et comment leur fille est morte le 22 février 2009, au Caire.

"Est-ce que les services ont voulu se servir des types sur lesquels ils avaient mis la main pour les retourner et se sont fait avoir par eux ?", questionne Chantal. *"Pourquoi personne ne nous dit rien ?"*

Cette question est une rengaine inlassablement prononcée par l'ensemble de la délégation. Huit ans après, avoir l'aval des autorités égyptiennes pour venir rendre hommage à Cécile, être accueillis par les autorités françaises, tout cela aidera indéniablement le petit groupe à continuer de vivre avec son passé douloureux, même sans les réponses à leurs questions.

"Je repars avec une nouvelle énergie", raconte Catherine. *"J'ai compris beaucoup de choses, notamment sur le fait que les pratiques policières et judiciaires sont différentes ici et qu'il ne faut donc pas aborder les choses de la même manière qu'en France"*. Pour la maman de Cécile, c'est une nouvelle étape qui s'ouvre. *"Avec plus de patience peut-être. Mais autant de détermination."*

Dans le jardin de l'ambassade de France, est apposée désormais une plaque à la mémoire de Cécile et des jeunes touchés par l'attentat de 2009. Un geste mémoriel. Un rappel, aussi, des attentes de justice des familles des victimes.

Source : nouvelobs.com

Auteur : Céline Lussato

Date : 8 mars 2017

PS:

Source : nouvelobs.com

Auteur : Céline Lussato

Date : 8 mars 2017
